

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 0

Reçu en Préfecture le :

Date de mise en ligne : 12/04/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 9 avril 2024**  
**Qe-2024/7**

**Aujourd'hui 9 avril 2024, à 14h00,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 16h55 à 17h11

**Etaient Présents :**

M. Cyrille JABER présent à partir de 15h00, Mme Sandrine JACOTOT présente à partir de 16h50, M. Jean-Baptiste THONY présent à partir de 17h30, Mme Marie-Julie POULAT présente jusqu'à 15h40, M. Guillaume MARI présent jusqu'à 17h20, M. Vincent MAURIN présent jusqu'à 18h05, Mme Sylvie JUSTOME présente jusqu'à 18h40, M. Didier CUGY présent jusqu'à 18h40, M. Patrick PAPADATO présent jusqu'à 19h35.

M. Dimitri BOUTLEUX et Mme Harmonie LECERF MEUNIER quittent la séance de 19h41 à 20h35.

**Excusés :**

**Question écrite présentée par Monsieur Philippe POUTOU  
pour que Bordeaux s'engage dans l'édification d'une Maison  
Esclavages et Résistances**

Monsieur Philippe POUTOU, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

En mai 2022, la ville de Bordeaux a participé à l'installation d'une mission de préfiguration d'un lieu dédié aux mémoires des esclavages. En juin 2023, une délibération lui a octroyé une subvention actant cette volonté municipale.

Les 34 membres de cette mission ont ainsi travaillé pendant plusieurs mois, définissant ce que pourrait être une Maison Esclavages et Résistances. C'est le résultat d'une mobilisation citoyenne et institutionnelle inédite, soutenue par la Métropole, le Conseil départemental et le Conseil régional. Mobilisation à laquelle ont contribué plusieurs intellectuels compétents sur ces sujets, mais aussi des descendants de familles bordelaises concernées par cette mémoire et qui soutiennent le projet. La consultation a ainsi mobilisé 700 citoyennes et citoyens bordelais.es pendant 4 mois (janvier-avril 2023).

Le résultat de ce travail est condensé dans un rapport reçu par M. Le maire, le 12 mai 2023. La concertation a mis en évidence un consensus aujourd'hui à Bordeaux pour la naissance d'une Maison esclavages et Résistances. Celle-ci doit permettre d'aller au-delà de la reconnaissance du rôle de Bordeaux dans le système esclavagiste. Elle doit aider à guérir un traumatisme intergénérationnel, à réparer des sociétés trop fracturées et à donner des outils à celles et ceux qui ont encore aujourd'hui à lutter contre les systèmes esclavagistes.

Le 31 janvier 2024, lors de l'installation du comité de pilotage technique de cette *MER*, le Grand Port Autonome de Bordeaux a annoncé la mise à disposition d'un terrain sur les Bassins à Flots.

La ville de Bordeaux ne doit pas laisser passer cette occasion. Elle doit s'y engager pleinement avec le tissu associatif, les universitaires, intellectuels, les acteurs économiques et les collectivités prêts.es à s'engager. Car il s'agit de la concrétisation de la reconnaissance de l'histoire commune des bordelaises et bordelais, quelques soient leurs origines.

Est-ce que la ville de Bordeaux est prête à s'engager sur la naissance prochaine d'une Maison Esclavages et Résistances ? si oui de quelle manière et dans quels délais ?

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 9 avril 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Philippe POUTOU**